

Le 10 mai 2018

Aux productrices et producteurs agricoles de la Montérégie

**Objet : Exigeons une refonte du Programme de crédit de taxes
foncières agricoles (PCTFA)**

Mesdames, Messieurs,

J'aimerais vous partager mon inquiétude dans le dossier de la fiscalité foncière agricole. En effet, la rentabilité de nos fermes est menacée si l'on conserve l'actuel programme (PCTFA) et le mode d'évaluation des terres. Nos taxes nettes pourraient doubler d'ici 2020. Pour certaines entreprises, cela peut vouloir dire consacrer 22 % de revenus nets aux taxes foncières alors que c'était 11 % en 2016 et 7 % en 2007.

Le cri d'alarme lancé par les agriculteurs du Québec depuis 2005 est resté sans réponse du gouvernement. Non seulement aucune solution durable n'a été mise en place pour éviter le transfert du fardeau fiscal vers les entreprises agricoles, mais nos taxes foncières sont passées de 35,7 à 62 M\$. Nous devons agir!

Je vous invite à consulter la brochure ci-jointe pour constater l'ampleur du problème. Ensemble, arrêtons l'augmentation de notre fardeau fiscal et exigeons une refonte durable du PCTFA avant les élections!

La Montérégie est la première région du Québec à amorcer des initiatives concrètes. L'élection provinciale d'octobre prochain nous permettra d'attirer l'attention des élus pour changer la situation. Nous avons besoin de votre appui afin de demander au gouvernement de mettre fin au transfert du fardeau fiscal vers les entreprises agricoles. Je vous invite à suivre et à participer à nos prochaines actions de mobilisation.

Signez la pétition en ligne : www.upamonteregie.ca/taxes

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes plus sincères salutations.

Le président,



Christian St-Jacques